

N^o 40
 Olivier
 Juliette fideline
 légitime

L'an mil huit cent cinquante deux le vingt huitième jour du
 mois d'Octobre, à quatre heures du soir, sachant nous Louis
 Joseph Obert, Maire officier de l'état civil de la Commune de Misonnes,
 Canton et arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas de
 Calais, a comparu Charles Joseph Olivier, âgé de vingt huit ans,
 ouvrier papeterier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté
 un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être née de lui en son
 domicile aujourd'hui à huit heures et demie du matin et de Dame
 Elise Joseph Guilmannt âgée de vingt six ans son épouse, auquel
 enfant il a été donné le prénom de Juliette fideline. Les dites
 présentation et déclaration ont été faites en présence de François
 Dominique Olivier, âgé de trente deux ans, ouvrier menuisier,
 et de Florentin Bée, âgé de quarante cinq ans, menuisier, tous
 deux domiciliés en cette Commune et ont les témoins et le comparant
 déclaré ne savoir signer de ce interpellé et nous avons signé le
 présent acte, après lecture faite

